



RÉGLEMENT INTERNE DE LA SECTION

Règlement intérieur voté à l'assemblée générale du 6 Juin 2009 et modificatifs apportés durant les assemblées générales du 24 Juin 2010 et du 4 avril 2014.

Accès aux structures d'escalade du gymnase PEV

L'utilisation de la structure d'escalade de PEV (mur et pan d'entraînement) est réservée uniquement aux grimpeurs de la Section "**Montagne Escalade Randonnée**" du R.S.C.C. à jour de leur adhésion et ayant une licence valide pour la saison **en cours ou à venir**.

- Les jours et horaires d'accès figurent dans le dossier d'inscription.
- Les jours et horaires d'ouverture sont valables pour toute l'année sauf exception. Dans la mesure du possible, les fermetures sont signalées le plus tôt possible par affichage ou mail d'info.

Le Mur

- En début de séance, veillez à bien mettre les scratches de jonction entre chaque tapis de sol, et retirez les sangles et les anneaux qui maintiennent ces tapis au mur.
- **A l'échauffement, il est possible de grimper sans corde, à condition de rester le corps tout entier sous la ligne rouge qui figure la première dégaine sur les parties verticales.**
- Durant la séance, garder en tête les principes de la chaîne d'assurage (cf. la sécurité)
- Les cordes sont en permanence sur le mur et lovées en fin de séance.
- Surtout ne partez pas 1/4 h avant la fermeture du gymnase car c'est le moment crucial de vous faire des ami(e)s en rangeant les tapis et le matériel. De même, veillez à ne pas vous lancer dans une nouvelle voie 5 minutes avant la fermeture.

Le Pan d'Entraînement

- Impératif : le port du baudrier est interdit au pan et sur les tapis de sol du pan.
- Impératif : pas d'utilisation de chaussure de ville sur les tapis.
- Rappel : Pour le bien-être de tous, un réel effort est demandé aux accros de la magnésie dans ce lieu confiné.
- Rappel : Merci d'utiliser la poubelle à proximité et de laisser l'endroit propre à votre départ.



La Sécurité

Nous rappelons qu'il est interdit d'inviter à grimper des personnes extérieures au club sans autorisation.

Le **CASE** (**C**ertificat d'**A**utonomie **S**écurisée en **E**scalade) en SAE a été mis en place en 2008-2009. Il est le résultat des jurisprudences dans le monde de l'escalade. Il est valable uniquement à Champigny, mais il existe sous d'autres formes dans d'autres clubs.

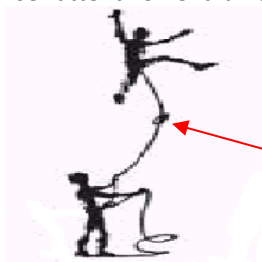
Pour les nouveaux, le CASE sera obtenu à l'issue des sessions de 3 cours « Initiation Adulte débutant ». Ce document est **OBLIGATOIRE**.

Même après l'obtention du CASE, restez prudent et en cas de doute n'hésitez pas à solliciter les personnes plus expérimentées autour de vous.

Pour l'apprentissage de l'autonomie, « **l'escalade en tête** » constitue la pratique normale, mais elle comporte le risque de chute (vol). Elle nécessite donc un matériel spécifique.

- **Matériel individuel** : baudrier, mousqueton de sécurité et assureur (avant l'emploi d'un matériel, lisez attentivement la notice d'emploi du fabricant).

Le grimpeur progresse en solidarissant sa corde au mur, à l'aide des dégaines et des points d'assurage. La seule sécurité du grimpeur avant le premier point est sa marge de sûreté, complétée par une parade de l'assureur.



L'assureur est légèrement en retrait du mur, un peu décalé de l'axe de la voie et attentif à la progression du grimpeur, à la montée comme à la descente.

Dégaines

- **Matériel commun** : dégaines (à demeure sur le mur), corde.

La sécurité du grimpeur passe par la qualité de la **chaîne d'assurage** où l'assureur joue un rôle essentiel. Si vous vous sentez mal à l'aise, en difficulté et prêt à « voler », n'hésitez pas à alerter votre assureur.

Faites attention. L'habitude peut jouer de mauvais tours ... Soyez vigilants

- **Vous vous préparez à grimper, mais...**

- ✓ Vérifiez l'état du matériel (corde, baudrier, etc ...)
- ✓ Vérifiez la mise en place de votre baudrier.
- ✓ Vérifiez votre nœud d'encordement.

- **Vous grimpez, super ! mais...**

- ✓ Vérifiez que votre assureur soit disponible et prêt.
- ✓ Vérifiez le mousquetonnage de vos dégaines durant votre progression.

- **Vous êtes arrivé en haut de la voie, mais...**

- ✓ Passez la corde dans les 2 mousquetons de la chaîne.
- ✓ Prévenez votre assureur que vous êtes prêt à descendre.

Site Internet du club : <http://rscc.escalade.free.fr>

Mail de la section : rscc.escalade@gmail.com

Pour écrire un article sur le site internet : monarticle.site@gmail.com

Groupe Facebook : <https://www.facebook.com/groups/rscc.escalade/>



- **Vous assurez ZEN, mais...**

- ✓ Occupez-vous du grimpeur que vous assurez.
- ✓ Restez vigilants du début à la fin, à la montée et à la descente.
- ✓ Evitez les descentes trop rapides et les retours au sol brutaux.

En toute circonstance, évitez de vous trouver à l'aplomb du mur sous les grimpeurs.

Le Matériel de la Section

L'ensemble des consignes de prêt se trouve affiché dans le local matériel, ainsi que sur le panneau d'affichage au pied du mur de PEV.

Nous prêtons du matériel pour les jeunes. Des baudriers en nombre restreint sont également accessibles en début d'année aux nouveaux adhérents adultes pour la durée de la séance. Ce prêt gracieux n'est pas possible au delà de 3 mois.

La Magnésie

L'emploi de la « **magnésie en vrac** » est fortement déconseillé sur le mur et le pan d'entraînement

Il sera donc demandé aux utilisateurs accros de nettoyer régulièrement les prises sur le mur ainsi que durant les "opérations" de renouvellement des voies. Pour les accros, orientez-vous plutôt vers les "boules" de magnésie qui permettent une utilisation plus light du produit.

Par contre le « **POF** » (résine naturelle) est accepté et remplace avantageusement la magnésie.



A propos de la licence

L'adhérent doit prendre obligatoirement une licence accompagnée de son assurance spécifique couvrant sa pratique de l'activité au sein de la section.

Le RSCC étant affilié à la FSGT, c'est donc une licence FSGT qui vous sera proposée de base lors de votre inscription.

Vous pouvez néanmoins décider de prendre une licence FFME ou FFCAM ou autre à titre individuel. Il faudra dans ce cas nous fournir l'attestation de cette prise de licence FFME, FFCAM ou autre.

*Pour la licence FFME individuelle, elle peut être prise sur internet à partir du 01 septembre, merci de **l'apporter** avec votre dossier d'inscription.*

La réception des licences s'effectue durant le mois d'Octobre/Novembre (au pied du mur ou mail ou téléphone). C'est à la responsabilité du grimpeur de s'assurer de la bonne réception de sa licence. Dans le cas où il ne reçoit pas celle-ci, il doit s'inquiéter car il risque de ne pas être assuré.

Pour info : MEDECINE DU SPORT A CHAMPIGNY

Si vous êtes adhérent à un club campinois, les Centres municipaux de Santé vous proposent une visite médicale d'aptitude **gratuite par an** auprès du médecin du sport.

- *Centre Municipal Maurice Ténine
15, rue Marcel et Georgette Sembat
94500 Champigny sur marne*

- *Centre Municipal Pierre Rouquès
5, rue de l'Abreuvoir
94500 Champigny sur marne*

Pour tout renseignement concernant le Service de Médecine du sport : téléphone 01 48 82 55 00



L'Esprit de la section

Bien que présenté ici de façon un peu formelle, il nous a semblé néanmoins important de rappeler l'article 1 de la loi de 1901 :

« L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun [...] leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager des bénéfices. »

Cela veut dire que nous sommes tous des acteurs, avec nos compétences et notre temps disponible, de l'activité de notre Section. La vie de celle-ci est donc le fruit de la participation de tous.

Nous remercions d'avance les personnes qui vont donner de leur temps, gratuitement (dans tous les sens du terme), pour faire vivre notre Club.

Le Bureau reste à la disposition de TOUS les grimpeurs, y compris les parents des « Jeunes », pour accueillir toutes les initiatives formulées au nom du Club.

Dernière Règle...

En cas de manquement aux règles de sécurité, le bureau se réserve le droit d'interdire temporairement l'accès au mur aux « têtes brûlées ».

Après toutes ces recommandations, nous vous souhaitons la Bienvenue et beaucoup de Plaisir à grimper parmi nous...

**Salutations Sportives.
Le bureau.**

